

INAUGURATION DE LA STATION-SERVICE



Mme le Préfet coupe le ruban tricolore.

Au Nayrac, accompagnée des élus des communes, elle a signé le livre d'or, en mairie, après une visite des locaux.

Le groupe s'est ensuite rendu à la station-service où M. Régagnon de la société Tokheim a donné des informations techniques au sujet de la réalisation de celle-ci. C'est la première station installée où le GNR (gasoil non routier) est accessible en libre-service.

Jean-Claude Anglars a rappelé l'historique de cette station créée en 1950 par M. et Mme Cazal qui se sont montrés disponibles auprès de la population. Comme ces derniers souhaitaient prendre leur retraite, une réflexion s'est engagée afin que ce service ne disparaisse pas du village.

Jean-Paul Turlan, maire du Nayrac, prenait la parole et se félicitait de cette réalisation sur la commune où après deux mois d'activité les résultats sont encourageants.

La préfète saluait cette initiative qui répond à un besoin local. Elle remerciait M. et Mme Cazal d'avoir bien voulu différer leur cessation d'activité de quelques mois pour que le service ne soit pas interrompu trop longtemps. *«Les Aveyronnais savent faire aboutir les projets par leur ténacité, leur rigueur, leurs compétences»*, concluait-elle.



Signature du livre d'or.

Une station-service au village



Mercredi 22 février avait lieu la réception des travaux à la station-service en présence des élus, Jean-Claude Anglars, Bernadette Azémar, respectivement président et vice-présidente de la Communauté de communes ; Jean-Paul Turlan, maire du Nayrac, et des entreprises de M. Régagnon de la société Tokheim qui a réalisé l'installation et M. Pradalier qui a assuré la partie génie civil.

Après un mois de fonctionnement quelques vérifications ont été effectuées. Dans un futur proche la télégestion depuis la mairie sera opérationnelle et sera assurée par Mme Vivier.

Ce projet porté par la Communauté de communes a abouti après deux à trois ans de concertation dans le cadre du service à la population en milieu rural en accord avec M. et Mme Cazal qui arrêtaient leur activité de pompistes.

La commune du Nayrac est gestionnaire de la station qui propose outre les carburants habituels du GNR (Gas-oil non routier) obligatoire pour les tracteurs et les engins de travaux publics.